



ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2017

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de la direction

États financiers

État de la situation financière

État des résultats

État de l'excédent (déficit) accumulé

Calcul de l'excédent accumulé disponible

Notes complémentaires aux états financiers

Annexes

TRAFICS 2016-2017

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des commissaires

Commission scolaire Marie-Victorin

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire Marie-Victorin portant la signature électronique 3430999569 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Commission scolaire. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.


Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers, portant la signature électronique 3430999569, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire Marie-Victorin au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre point

Les informations présentées aux pages 300 à 452 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées.

 D. D'Amico S.E.N.C.R.L. / S.P.L.¹

Le 27 septembre 2017

Brossard, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108263

TRAFICS 2016-2017

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

Rapport de la direction

Les états financiers de la Commission scolaire Marie-Victorin portant la signature électronique 3430999569 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Les états financiers ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux Normes canadiennes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.



Anthony Bellini
Directeur général



Johanne Caron
Directrice des ressources financières

Lieu: Longueuil

Date: 27 septembre 2017

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière

au 30 juin 2017

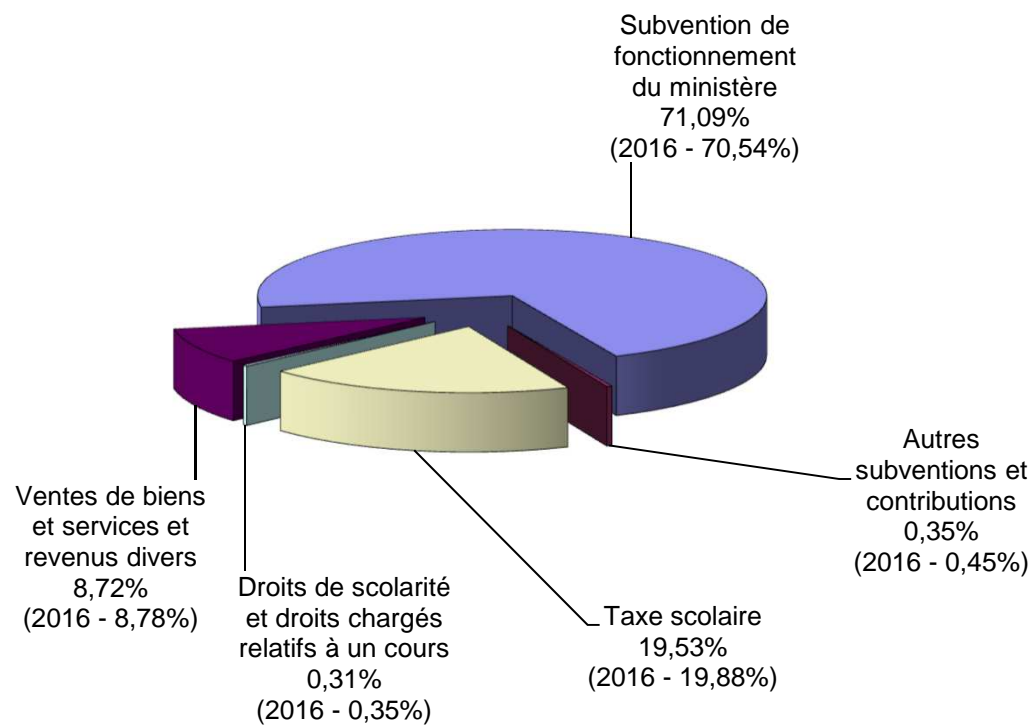
	A	B	C	D	
	2017	2016	Variation \$	Variation %	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	2 620 550,44	5 791 329,04	-3 170 778,60	-55%
01190	Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (pages 21 et 22)	48 929 152,57	42 521 100,49	6 408 052,08	15%
01400	Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 21)	2 021 151,75	2 736 032,04	-714 880,29	-26%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	58 089 501,51	65 869 504,54	-7 780 003,03	-12%
01300	Taxe scolaire à recevoir	2 346 993,90	2 278 783,64	68 210,26	3%
01500	Débiteurs (page 23)	7 489 473,81	5 599 828,60	1 889 645,21	34%
01600	Stocks destinés à la revente	251 272,82	232 641,40	18 631,42	8%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01450	Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	121 748 096,80	125 029 219,75	-3 281 122,95	-3%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires (page 30)	31 700 000,00	32 800 000,00	-1 100 000,00	-3%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	54 259 483,62	57 740 211,82	-3 480 728,20	-6%
03450	Subvention d'investissement reportée (CS à statut particulier) (page 32)	0,00	0,00	0,00	0%
03460	Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	5 703 967,91	5 521 795,36	182 172,55	3%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	2 411 907,63	1 935 688,72	476 218,91	25%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	20 191 525,74	19 619 901,33	571 624,41	3%
03700	Dettes à long terme à la charge de la CS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	257 720 218,65	245 130 692,74	12 589 525,91	5%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	816 375,00	580 875,00	235 500,00	41%
03800	Autres passifs (page 36)	4 123 198,00	3 783 153,53	340 044,47	9%
00010	TOTAL DES PASSIFS	376 926 676,55	367 112 318,50	9 814 358,05	3%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-255 178 579,75	-242 083 098,75	-13 095 481,00	5%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	297 007 409,52	269 883 711,52	27 123 698,00	10%
01970	Stocks de fournitures	1 662 878,06	1 598 366,87	64 511,19	4%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	639 868,10	808 571,22	-168 703,12	-21%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	299 310 155,68	272 290 649,61	27 019 506,07	10%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	44 131 575,93	30 207 550,86	13 924 025,07	46%

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2017

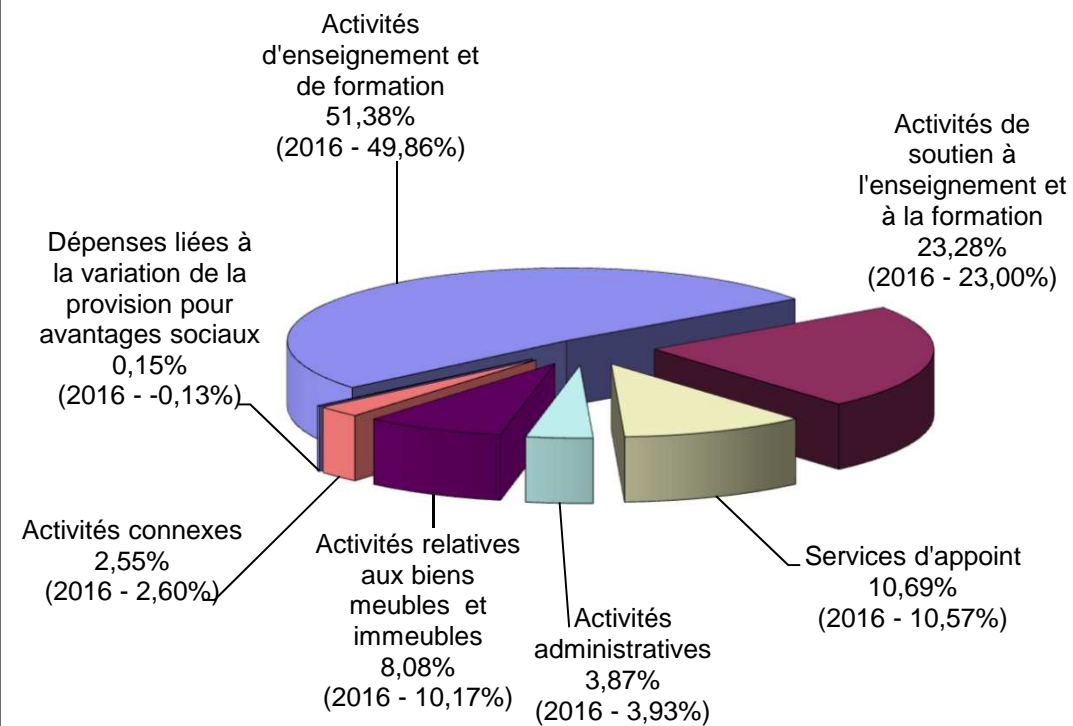
	A	B	C	D	E	
	Budget	Résultats	Résultats	Variation	Variation	
	2017	réels	réels	\$	%	
	2017	2017	2016			
REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEES (page 50)	279 959 385	286 534 544,97	268 193 936,08	18 340 608,89	7%
00020	Subvention d'investissement (CS à statut particulier) (page 51)	0	0,00	0,00	0,00	0%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	1 987 900	1 411 718,12	1 696 851,95	-285 133,83	-17%
00040	Taxe scolaire (page 53)	78 748 075	78 717 526,19	75 588 317,24	3 129 208,95	4%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	911 600	1 257 940,62	1 333 568,19	-75 627,57	-6%
980	Ventes de biens et services (page 55)	28 586 410	30 401 931,40	28 653 837,20	1 748 094,20	6%
00060	Revenus divers (page 56)	3 391 127	4 443 897,05	4 419 193,85	24 703,20	1%
966	Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (page 32)	370 000	291 271,04	307 411,87	-16 140,83	-5%
00000	Total des revenus	393 954 497	403 058 829,39	380 193 116,38	22 865 713,01	6%
CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	201 210 402	199 948 322,00	188 129 132,64	11 819 189,36	6%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	89 663 140	90 611 930,39	86 793 976,00	3 817 954,39	4%
30000	Services d'appoint (page 83)	41 393 463	41 591 487,91	39 869 110,47	1 722 377,44	4%
50000	Activités administratives (page 84)	15 668 878	15 048 372,05	14 851 167,35	197 204,70	1%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	38 981 550	39 797 920,73	38 360 892,18	1 437 028,55	4%
70000	Activités connexes (page 86)	9 002 164	9 927 019,31	9 810 787,85	116 231,46	1%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	3 000	571 624,41	-503 891,32	1 075 515,73	-213%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	-1 968 100	-8 361 872,48	0,00	-8 361 872,48	100%
00100	Total des charges	393 954 497	389 134 804,32	377 311 175,17	11 823 629,15	3%
00200	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	0	13 924 025,07	2 881 941,21	11 042 083,86	383%

Revenus par source



- Subvention de fonctionnement du ministère (286 534 545 \$)
- Autres subventions et contributions (1 411 718 \$)
- Taxe scolaire (78 717 526 \$)
- Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours (1 257 941 \$)
- Ventes de biens et services et revenus divers (35 137 099 \$)

Dépenses par activité



- Activités d'enseignement et de formation (199 948 322 \$)
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (90 611 930 \$)
- Services d'appoint (41 591 488 \$)
- Activités administratives (15 048 372 \$)
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles (31 436 049 \$)
- Activités connexes (9 927 019 \$)
- Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (571 624 \$)

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2017

	A	B
	2017	2016
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABL	30 207 550,86	27 325 609,65
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	0,00
00030 Solde redressé	30 207 550,86	27 325 609,65
00040 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	13 924 025,07	2 881 941,21
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	44 131 575,93	30 207 550,86

Calcul de l'excédent accumulé disponible

Exercice clos le 30 juin 2017

		A 2016-2017
1000	Excédent accumulé disponible au 30 juin 2017	44 131 575,93
	Moins:	
2000	Valeur comptable nette des terrains	28 411 539,06
3000	Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	15 771 103,28
3100	Congés de maladie	3 851 005,15
3200	Vacances	10 064 763,01
3300	Indemnités de départ	164 912,00
3400	Assurance-traitement	1 489 679,92
3500	Autres congés sociaux	200 743,20
4000	EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2017 (L1000 - L2000 - L3000 si > 0)	0,00

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

1. STATUTS

La Commission scolaire Marie-Victorin est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le Gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La *trésorerie et les équivalents de trésorerie* comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Débiteurs

Les *débiteurs* sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les *stocks destinés à la vente* sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le Gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que la Commission scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. La Commission scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	25 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des contributions reportées, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les *charges payées d'avance* représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 164 970 154 \$ (151 881 256 \$ au 30 juin 2016). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux 2,7 % (2,7 % au 30 juin 2016) et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires, échéant à différentes dates jusqu'au 31 juillet 2017, portant intérêt à des taux variant de 1,141 à 1,245 % (1,169 à 1,192 % au 30 juin 2016) et sont garanties par le MEES.

4. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

5. EMPRUNTS À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Montant de l'émission	Date d'émission	Taux d'intérêt	Solde au 30 juin 2016	Émission de l'exercice	Versement en capital	Solde au 30 juin 2017	Date d'échéance
Dette LT règles budgétaires							
3 738 000 \$	2010/06/17	3,813 %	534 000 \$	- \$	534 000 \$	- \$	2017/06/01
37 682 000 \$	2011/06/15	3,070 %	31 654 000	-	1 507 000	30 147 000	2017/12/01
25 000 000 \$	2012/05/04	2,664 %	17 371 000	-	2 543 000	14 828 000	2018/12/01
5 082 000 \$	2012/06/13	1,992 %	3 771 000	-	3 771 000	-	2016/12/01
22 450 000 \$	2013/03/15	2,149 %	19 756 000	-	898 000	18 858 000	2018/06/01
1 538 000 \$	2013/05/30	1,493 %	512 000	-	512 000	-	2016/09/01
39 500 000 \$	2014/02/14	2,073 %	34 360 000	-	2 570 000	31 790 000	2018/12/19
39 625 000 \$	2014/03/03	2,094 %	37 683 000	-	1 942 000	35 741 000	2018/12/19
1 923 000 \$	2014/04/17	1,564 %	641 000	-	641 000	-	2017/06/01
17 500 000 \$	2014/10/23	2,996 %	16 800 000	-	700 000	16 100 000	2024/09/01
2 463 000 \$	2015/04/02	1,027 %	1 642 000	-	821 000	821 000	2018/05/21
5 292 000 \$	2015/06/03	2,537 %	5 292 000	-	212 000	5 080 000	2025/09/01
6 955 000 \$	2016/03/31	0,841 %	6 955 000	-	921 000	6 034 000	2017/12/01
64 700 000 \$	2016/03/31	2,972 %	64 700 000	-	2 975 000	61 725 000	2034/03/01
2 727 000 \$	2016/04/25	1,082 %	2 727 000	-	909 000	1 818 000	2019/04/01
2 751 000 \$	2017/05/03	1,174 %	-	2 751 000	-	2 751 000	2020/04/01
31 000 000 \$	2017/06/08	1,993 %	-	31 000 000	-	31 000 000	2018/10/13
			244 398 000	33 751 000	21 456 000	256 693 000	
Dette LT autres que règles budgétaires							
1 843 009 \$	2015/04/24	2,144 %	1 675 798	0	170 796	1 505 002	2025/04/24
424 875 \$	2016/11/03	2,148 %	0	424 875	0	424 875	2026/11/03
Total dettes à long terme			246 073 798	34 175 875	21 626 796	258 622 877	
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention							
			931 236	168 018	210 072	889 242	
Frais reportés liés aux dettes autres que règles budgétaires							
			14 967	0	1 550	13 417	
			245 127 595 \$	34 007 798 \$	21 415 174 \$	257 720 218 \$	

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

5. EMPRUNTS À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (SUITE)

Les versements en capital exigibles sur les emprunts à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices se terminant le 30 juin et ultérieurement sont les suivants :

	\$
2018	68 840 998
2019	82 474 566
2020	6 266 232
2021	5 353 999
2022	5 358 867
2023 et suivantes	90 328 215

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2017 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	28 411 539	-	28 411 539
Aménagements de terrains	11 096 820	1 612 444	9 484 376
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	350 595 563	228 930 578	121 664 985
Améliorations majeures aux bâtiments	130 528 625	16 126 727	114 401 898
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 498 210	3 223 858	4 274 352
Équipement de communication multimédia	4 493 718	1 973 306	2 520 412
Mobilier et équipement de bureau	4 200 211	1 914 872	2 285 339
Autres équipements	4 565 054	1 149 736	3 415 318
Documents de bibliothèque	4 952 169	1 997 387	2 954 782
Manuels scolaires	338 886	65 978	272 908
Matériel roulant	289 091	135 586	153 505
Équipements spécialisés liés à l'éducation	7 878 213	3 174 061	4 704 152
Développement informatique	28 559	28 559	-
Réseaux de télécommunications	4 379 026	1 915 183	2 463 843
	559 255 684	262 248 275	297 007 409

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	19 895 638	-	19 895 638
Aménagements de terrains	10 391 997	1 032 955	9 359 042
Bâtiments			
Bâtiments acquis ou construits	336 100 932	224 602 114	111 498 818
Améliorations majeures aux bâtiments	119 446 666	12 272 609	107 174 057
Matériel et équipement			
Équipement informatique	7 590 683	3 285 466	4 305 217
Équipement de communication multimédia	4 152 896	1 388 051	2 764 845
Mobilier et équipement de bureau	3 961 150	1 730 517	2 230 633
Autres équipements	3 791 255	878 253	2 913 002
Documents de bibliothèque	4 269 132	1 549 540	2 719 592
Manuels scolaires	125 427	60 069	65 358
Matériel roulant	303 728	144 757	158 971
Équipements spécialisés liés à l'éducation	7 012 530	2 529 608	4 482 922
Développement informatique	28 559	28 559	-
Réseaux de télécommunications	4 025 733	1 710 116	2 315 617
	521 096 326	251 212 614	269 883 712

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations inclut ce qui suit :

Des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 14 811 872 \$ (18 602 346 \$ au 30 juin 2016), soit 6 066 207 \$ pour des bâtiments (13 262 588 \$ au 30 juin 2016), 652 974 \$ pour des aménagements (333 235 \$ au 30 juin 2016) et 8 092 691 \$ (5 006 523 \$ au 30 juin 2016) pour des améliorations majeures aux bâtiments. Ces immobilisations ne sont pas amorties.

7. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

7. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 43 876 329 \$ pour des contrats de construction, de rénovation d'écoles et d'aménagements de terrains à être réalisés en 2017-2018.
- Un montant de 69 720 445 \$ pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2022. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 13 944 089 \$ pour chaque exercice.
- Un montant de 1 147 013 \$ pour des contrats d'entretien ménager, échéant au plus tard le 8 décembre 2017.
- Un montant de 735 606 \$ pour un contrat d'enlèvement des rebuts, échéant le 30 juin 2020. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 245 202 \$ pour chaque exercice.
- Un montant de 103 614 \$ pour un contrat d'entretien paysager, échéant le 30 novembre 2017.
- Un montant de 674 723 \$ pour des contrats de déneigement, échéant au plus tard le 30 juin 2018.
- Un montant de 811 482 \$ pour des contrats de télécommunications échéant au plus tard le 2 juillet 2022. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 294 987 \$ en 2017-2018, 125 729 \$ en 2018-2019, 122 435 \$ en 2019-2020, 87 376 \$ en 2020-2021 et 180 955 \$ pour 2021-2022.
- Un montant de 1 371 540 \$ pour des contrats de location de photocopieurs échéant au plus tard le 28 mars 2020. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 508 958 \$ pour les exercices 2017-2018 et 2018-2019 et à 353 624 \$ pour l'exercice 2019-2020.
- Un montant de 2 426 757 \$ pour un bail échéant le 31 janvier 2022 pour l'immeuble situé au 2525, Fernand-Lafontaine, et un montant de 1 326 339 \$ pour un bail échéant le 30 juin 2020 (renouvelable pour trois ans à compter du 1^{er} juillet 2020) pour le gymnase du Collège Édouard-Montpetit situé au 945, chemin de Chambly. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 969 823 \$ pour l'exercice 2017-2018, 971 585 \$ pour l'exercice 2018-2019, 973 353 \$ pour l'exercice 2019-2020, 529 474 \$ pour l'exercice 2020-2021 et 308 861 \$ pour l'exercice 2021-2022.
- Un montant de 744 514 \$ pour un contrat d'entretien des installations aquatiques échéant le 12 mars 2020. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 270 732 \$ pour les exercices 2017-2018 et 2018-2019 et 203 050 \$ pour l'exercice 2019-2020.
- Un montant de 46 517 \$ pour un contrat d'entretien des ascenseurs et monte-charges échéant le 30 juin 2018.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)

Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (SUITE)

- Un montant de 18 706 \$ pour un contrat d'entretien des tours de refroidissement à l'eau et la prévention de la légionellose échéant le 30 novembre 2017.
- Conformément aux différentes conventions collectives, la Commission scolaire s'est engagée à fournir des activités de perfectionnement représentant 754 826 \$, des activités d'encadrement des stagiaires représentant 481 451 \$, ainsi que des activités de soutien d'intégration à la formation générale des jeunes représentant 211 246 \$.
- Dans le cadre des allocations émises en vertu des ententes de principes conclues en 2010, un montant de 890 538 \$ est disponible au 30 juin 2017, pour le soutien à la composition de la classe au secteur des jeunes. Également, un montant de 44 971 \$ est disponible au 30 juin 2017, pour les ressources professionnelles en soutien à la réussite des jeunes et des adultes.

9. ÉVENTUALITÉS

Des griefs de la part d'employés ont été transmis auprès de la Commission scolaire. Ces griefs pourraient faire l'objet de réclamations auprès de la Commission scolaire. Pour un de ces griefs, une provision d'un montant de 400 000 \$ a été enregistrée aux livres. Pour les autres griefs, il n'est pas possible de déterminer actuellement l'issue de ces griefs et aucune provision n'a été enregistrée aux livres. Advenant le cas où la Commission scolaire ait des sommes à déboursier à l'égard de ces griefs, elles seraient comptabilisées dans l'exercice où aura lieu le règlement.

Recours Collectif

Le tribunal a confirmé, en avril dernier, l'autorisation du recours collectif en dommage et intérêts concernant la gratuité scolaire. À ce jour, la Commission scolaire n'est pas en mesure d'établir la probabilité qu'un évènement vienne confirmer le montant du passif éventuel.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlées directement ou indirectement par le Gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du Gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

Commission scolaire Marie-Victorin (864000)
Notes complémentaires aux états financiers

au 30 juin 2017

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.

ANNEXES

Charges par activité

Exercice clos le 30 juin 2017

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	RÉMUNÉRATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS	CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT	AUTRES CHARGES	TOTAL 2017	TOTAL 2016
	100	200	300	400	500	600	800		
11000 Éducation préscolaire	12 286 721,71	1 428 432,43	0,00	110 273,41	4 747,81	699,59	4 363,75	13 835 238,70	13 141 699,35
11100 Maternelle quatre ans	0,00	8,03	0,00	5 520,36	100,00	0,00	423,31	6 051,70	1 361,69
11200 Maternelle cinq ans	12 286 721,71	1 428 424,40	0,00	104 753,05	4 647,81	699,59	3 940,44	13 829 187,00	13 140 337,66
12000 Enseignement primaire	73 447 065,96	7 839 861,67	3 899,01	1 069 866,97	610 992,98	21 585,81	40 122,86	83 033 395,26	76 642 997,77
13000 Enseignement secondaire général	36 670 426,35	4 083 723,62	5 631,63	1 004 433,65	625 253,68	22 926,45	9 296,20	42 421 691,58	39 944 145,28
14000 Formation professionnelle	15 588 406,93	1 691 005,74	28 061,52	2 143 017,16	858 533,88	141 577,95	19 286,14	20 469 889,32	20 956 275,87
14100 Programmes édictés par le MEES 14100 à 14600	15 472 498,49	1 669 972,53	24 192,07	2 126 158,12	464 945,97	141 386,93	17 899,12	19 917 053,23	20 292 414,83
14110 Administration, commerce et informatique (01)	2 114 112,97	185 937,21	2 502,90	35 480,03	33 941,05	1 629,90	2 603,19	2 376 207,25	2 474 019,47
14160 Agriculture et pêches (02)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14210 Alimentation et tourisme (03)	2 433 855,92	265 815,91	3 280,30	902 146,33	55 279,55	45 820,38	4 347,47	3 710 545,86	3 779 397,79
14230 Arts (04)	407 748,54	45 387,99	269,02	14 540,05	8 629,34	23,78	1 264,08	477 862,80	369 110,79
14250 Bois et matériaux connexes (05)	79 620,55	9 007,77	0,00	1 833,68	2 047,74	0,00	0,00	92 509,74	57 667,57
14270 Chimie et biologie (06)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14280 Environnement et aménagement du territoire (08)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14310 Bâtiment et travaux publics (07)	2 767 210,02	300 294,40	908,80	498 797,83	156 161,28	33 671,16	3 870,21	3 760 913,70	3 775 517,14
14360 Électrotechnique (09)	1 667 437,84	179 748,35	1 567,05	110 793,80	39 762,02	32 411,07	2 016,69	2 033 736,82	2 265 946,07
14410 Fabrication mécanique (11)	398 284,06	44 411,51	936,44	52 236,74	35 503,67	11 313,42	705,94	543 391,78	673 396,50
14440 Foresterie et papier (12)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14450 Entretien d'équipement motorisé (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14480 Communication et documentation (13)	652 376,18	71 732,68	242,34	38 895,56	2 347,61	1 070,91	170,48	766 835,76	727 556,45
14510 Mécanique d'entretien (14)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14550 Métallurgie (16)	528 442,91	60 964,31	429,06	194 485,64	57 188,63	7 925,37	1 305,59	850 741,51	856 653,18
14580 Cuir, textile et habillement (18)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14610 Santé (19)	3 414 423,56	394 051,66	13 100,49	123 157,91	43 410,24	5 057,41	938,14	3 994 139,41	4 068 029,87
14620 Services sociaux, éducatifs et juridiques (20)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14630 Soins esthétiques (21)	1 008 985,94	112 620,74	955,67	153 790,55	30 674,84	2 463,53	677,33	1 310 168,60	1 245 120,00
14650 Transport (17)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14660 Mines et travaux de chantier (15)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14800 Programmes spécifiques à l'entreprise et autres cours de formation professionnelle	115 908,44	21 033,21	3 869,45	16 859,04	393 587,91	191,02	1 387,02	552 836,09	663 861,04

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2017	I TOTAL 2016
15000	Enseignement particulier	28 646 636,02	3 283 065,61	33 951,00	210 824,32	91 254,48	4 597,77	24 154,30	32 294 483,50	30 021 946,77
15100	Éducation préscolaire	0,00	0,00	0,00	4 071,93	946,27	131,42	210,23	5 359,85	5 737,84
15110	Enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	4 071,93	946,27	131,42	210,23	5 359,85	5 737,84
15200	Enseignement primaire	10 935 237,35	1 269 765,88	3 577,79	79 230,97	2 097,04	1 149,03	4 628,97	12 295 687,03	11 393 456,14
15210	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	9 083 615,61	1 051 283,03	3 577,79	61 406,12	2 097,04	951,05	3 719,02	10 206 649,66	9 650 402,24
15230	Élèves en classe d'accueil et de francisation	1 851 621,74	218 482,85	0,00	17 824,85	0,00	197,98	909,95	2 089 037,37	1 743 053,90
15300	Enseignement secondaire	17 711 398,67	2 013 299,73	30 373,21	127 521,42	88 211,17	3 317,32	19 315,10	19 993 436,62	18 622 752,79
15310	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	16 229 908,44	1 846 105,52	28 646,98	115 294,45	78 819,05	2 640,96	16 364,09	18 317 779,49	17 413 181,90
15330	Élèves en classe d'accueil et de francisation	1 481 490,23	167 194,21	1 726,23	12 226,97	9 392,12	676,36	2 951,01	1 675 657,13	1 209 570,89
18000	Formation générale des adultes	6 878 431,19	771 317,49	872,24	235 755,22	4 505,78	1 958,68	783,04	7 893 623,64	7 422 067,60
10000	TOTAL	173 517 688,16	19 097 406,56	72 415,40	4 774 170,73	2 195 288,61	193 346,25	98 006,29	199 948 322,00	188 129 132,64

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2017	I TOTAL 2016
21000	Gestion des écoles et des centres	21 352 016,22	2 662 643,06	14 258,49	559 243,14	1 219 221,83	17 340,42	416 242,95	26 240 966,11	25 627 056,17
21100	Direction et soutien des écoles et des centres	20 885 035,98	2 597 696,37	13 935,90	231 090,11	164 899,19	16 471,50	416 242,95	24 325 372,00	23 639 430,14
21110	Direction et soutien des écoles primaires	10 123 088,27	1 220 692,55	3 693,34	88 523,40	16 921,62	6 615,55	324 842,88	11 784 377,61	10 890 800,12
21120	Direction des écoles secondaires et des centres	8 260 200,03	1 017 800,39	10 224,77	131 890,03	145 294,83	9 501,08	82 389,89	9 657 301,02	9 883 814,07
21130	Gestion des ressources financières à l'école secondaire ou au centre	702 419,25	98 208,03	0,00	4 697,66	0,00	0,00	7 015,73	812 340,67	790 599,03
21140	Gestion de la paie à l'école secondaire ou au centre	78 425,56	11 348,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 773,65	95 724,94
21150	Gestion de l'approvisionnement à l'école secondaire ou au centre	324 888,06	46 412,78	0,00	1 141,99	149,56	0,00	0,00	372 592,39	387 455,63
21160	Organisation scolaire à l'école secondaire ou au centre	1 396 014,81	203 234,53	17,79	4 837,03	2 533,18	354,87	1 994,45	1 608 986,66	1 591 036,35
21200	Imprimerie et reprographie d'enseignement	358 623,55	49 848,50	322,59	323 596,87	934 695,04	769,15	0,00	1 667 855,70	1 726 438,36
21300	Direction et soutien du programme d'études post-secondaires (CS à statut particulier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21400	Messagerie et téléphonie des écoles et des centres	108 356,69	15 098,19	0,00	4 556,16	119 627,60	99,77	0,00	247 738,41	261 187,67
22000	Moyens d'enseignement	4 064 864,80	576 541,06	1 067,66	80 865,84	753 442,27	348 997,31	58,34	5 825 837,28	5 882 248,46
22100	Bibliothèque et audiovisuel	733 042,33	104 616,68	504,47	49 443,03	30 268,79	6 178,61	58,34	924 112,25	814 928,59
22200	Informatique d'enseignement	1 415 325,27	194 472,50	563,19	31 422,81	723 173,48	342 818,70	0,00	2 707 775,95	2 861 131,23
22300	Soutien technique à l'enseignement	1 916 497,20	277 451,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 193 949,08	2 206 188,64
23000	Services complémentaires	30 079 521,17	3 962 293,43	42 268,48	563 325,71	169 951,81	25 634,54	6 597,68	34 849 592,82	33 019 126,81
23100	Services personnels à l'élève	26 644 462,42	3 513 514,15	40 837,51	133 883,31	127 225,46	22 566,61	3 361,83	30 485 851,29	28 715 538,20
23110	Information et orientation scolaires et professionnelles	1 646 573,41	191 659,80	2 010,61	9 494,21	13 187,40	50,24	0,60	1 862 976,27	1 875 629,81
23120	Psychologie	3 120 232,22	334 821,83	2 123,16	41 070,72	145,28	0,00	289,44	3 498 682,65	3 246 935,40
23130	Orthophonie	2 445 233,92	284 868,59	2 996,82	6 171,78	450,00	153,39	62,50	2 739 937,00	2 619 425,02
23140	Psychoéducation et éducation spécialisée	19 432 422,87	2 702 163,93	33 706,92	77 146,60	113 442,78	22 362,98	3 009,29	22 384 255,37	20 973 547,97
23200	Vie scolaire	3 211 092,76	422 085,87	1 319,40	9 881,10	32 873,84	3 067,93	3 235,55	3 683 556,45	3 484 930,10
23210	Animation spirituelle et engagement communautaire	619 020,76	71 140,14	1 319,40	2 192,35	110,00	71,34	1 602,85	695 456,84	702 941,74
23230	Encadrement et surveillance d'élèves	2 592 072,00	350 945,73	0,00	7 688,75	32 763,84	2 996,59	1 632,70	2 988 099,61	2 781 988,36
23300	Santé et services sociaux	223 965,99	26 693,41	111,57	419 561,30	9 852,51	0,00	0,30	680 185,08	818 658,51
24000	Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	9 162 121,71	1 148 089,23	1 168,86	205 804,82	624 506,26	9 443,73	39 838,09	11 190 972,70	9 095 702,35
24100	Éducation populaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24200	Orthopédagogie	6 816 626,54	785 859,30	526,02	15 144,75	671,63	182,95	60,16	7 619 071,35	5 609 370,29
24300	Services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française	1 309 214,59	168 846,19	224,92	10 666,73	77 865,32	6 445,39	1 616,23	1 574 879,37	1 597 183,70
24400	Cours d'appoint, services d'enseignement à domicile ou en milieu hospitalier	876 972,17	119 254,70	417,92	146 700,69	136 460,10	2 815,39	38 077,75	1 320 698,72	1 315 958,96
24500	Programmes particuliers de soutien et de formation	159 308,41	74 129,04	0,00	33 292,65	409 509,21	0,00	83,95	676 323,26	573 189,40
25000	Animation et développement pédagogique	6 377 248,17	720 098,54	21 195,53	21 637,70	82 965,50	613,81	2 870,59	7 226 629,84	8 081 062,78
26000	Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	497 883,63	65 354,62	186 449,15	32,60	193 558,67	0,00	0,00	943 278,67	795 986,79
26100	Personnel de direction d'école et de centre	0,00	930,86	23 419,97	0,00	14 378,78	0,00	0,00	38 729,61	46 075,61
26200	Personnel enseignant et de suppléance	457 130,80	56 711,69	95 616,98	18,73	78 617,88	0,00	0,00	688 096,08	558 956,76
26300	Personnel professionnel	0,00	300,81	35 519,51	0,00	35 095,61	0,00	0,00	70 915,93	61 519,17
26400	Personnel de soutien technique et administratif	40 752,83	7 411,26	31 892,69	13,87	65 466,40	0,00	0,00	145 537,05	129 435,25
26500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27000	Activités sportives, culturelles et sociales	582 952,42	123 789,40	10 464,09	813 769,03	2 492 418,19	13 308,69	297 951,15	4 334 652,97	4 292 792,64
20000	TOTAL	72 116 608,12	9 258 809,34	276 872,26	2 244 678,84	5 536 064,53	415 338,50	763 558,80	90 611 930,39	86 793 976,00

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	SERVICES D'APPOINT	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2017	I TOTAL 2016
31000	Hébergement des élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31100	Résidences d'élèves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31200	Aide à la pension ou au transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32000	Services alimentaires	172 423,10	27 438,81	0,00	104 351,00	16 528,41	1 357,23	35,22	322 133,77	434 711,98
34000	Transport scolaire	0,00	0,00	0,00	40,00	14 521 502,35	4 887,47	207 050,39	14 733 480,21	14 279 482,59
34100	Transport quotidien des élèves	0,00	0,00	0,00	40,00	14 521 502,35	4 887,47	207 050,39	14 733 480,21	14 279 482,59
34200	Transport par entente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34300	Transport exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34400	Transport entre points de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34500	Transport périodique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36000	Service de garde	21 741 410,79	3 043 956,52	1 727,76	783 355,89	874 807,70	24 819,82	65 795,45	26 535 873,93	25 154 915,90
30000	TOTAL	21 913 833,89	3 071 395,33	1 727,76	887 746,89	15 412 838,46	31 064,52	272 881,06	41 591 487,91	39 869 110,47

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	A RÉMUNÉRATION 100	B CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION 200	C FRAIS DE DÉPLACEMENT 300	D FOURNITURES ET MATÉRIEL 400	E SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS 500	F CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT 600	G AUTRES CHARGES 800	H TOTAL 2017	I TOTAL 2016
51000	Conseil des commissaires et comités	190 758,63	11 605,20	8 734,14	2 634,05	80 045,79	0,00	42 904,28	336 682,09	375 921,63
51100	Commissaires d'écoles	190 758,63	10 989,33	2 245,65	46,15	56 255,39	0,00	19 235,80	279 530,95	320 770,40
51200	Élections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,50
51300	Autres comités	0,00	615,87	6 488,49	2 587,90	9 959,77	0,00	23 668,48	43 320,51	43 695,43
51400	Protecteur de l'élève	0,00	0,00	0,00	0,00	13 830,63	0,00	0,00	13 830,63	11 388,30
52000	Gestion	8 701 461,84	1 099 452,47	30 911,89	36 912,04	1 522 651,78	4 413,11	57 473,29	11 453 276,42	11 436 612,18
52100	Direction générale et secrétariat général	1 053 739,29	115 462,15	8 563,41	3 092,58	161 147,23	600,97	44 551,78	1 387 157,41	1 660 521,58
52110	Direction générale	773 146,55	80 505,07	7 972,12	692,75	147 247,52	299,28	44 290,05	1 054 153,34	1 306 433,42
52120	Secrétariat général	280 592,74	34 957,08	591,29	2 399,83	13 899,71	301,69	261,73	333 004,07	354 088,16
52200	Gestion des services éducatifs	1 931 343,15	236 563,99	7 583,35	8 010,08	186 380,27	1 019,52	6 513,76	2 377 414,12	2 149 973,34
52210	Gestion des services éducatifs-formation générale des jeunes	1 214 450,59	145 900,88	3 387,89	1 850,03	28 187,30	109,84	1 526,54	1 395 413,07	1 297 720,18
52220	Gestion des services éducatifs-formation générale des adultes	215 462,21	26 567,76	1 654,30	1 652,36	3 121,10	121,59	-584,83	247 994,49	231 957,35
52230	Gestion des services éducatifs-formation professionnelle	408 716,56	50 737,61	2 386,89	3 296,62	88 805,01	498,77	4 876,26	559 317,72	475 112,99
52240	Gestion des services éducatifs-services aux entreprises	92 713,79	13 357,74	154,27	1 211,07	66 266,86	289,32	695,79	174 688,84	145 182,82
52300	Gestion administrative	5 716 379,40	747 426,33	14 765,13	25 809,38	1 175 124,28	2 792,62	6 407,75	7 688 704,89	7 626 117,26
52310	Gestion des ressources financières	894 678,16	115 132,94	388,60	1 728,77	72 008,84	966,04	104,53	1 085 007,88	1 025 097,19
52320	Gestion de la taxe scolaire	221 903,26	31 791,40	180,27	1 992,17	112 241,30	35,74	56,21	368 200,35	355 932,83
52330	Gestion des ressources humaines	1 493 633,94	188 962,61	1 806,35	1 807,70	687 289,57	219,55	2 380,30	2 376 100,02	2 536 273,57
52340	Gestion de la paie	657 131,26	92 085,64	0,00	1 980,65	132 031,52	0,00	0,00	883 229,07	756 869,34
52350	Gestion des ressources matérielles	1 841 706,58	235 919,63	11 505,89	13 578,95	72 517,68	1 571,29	2 806,45	2 179 606,47	2 107 583,16
52360	Gestion de l'approvisionnement	301 872,98	40 965,24	113,30	133,82	65 320,33	0,00	260,26	408 665,93	406 967,35
52370	Gestion du transport scolaire	305 453,22	42 568,87	770,72	4 587,32	33 715,04	0,00	800,00	387 895,17	437 393,82
53000	Services corporatifs	1 682 135,46	213 872,14	7 274,96	19 754,32	1 223 163,04	9 862,85	30 406,10	3 186 468,87	2 983 687,15
53100	Informatique de gestion	1 109 889,94	142 381,95	6 231,03	6 542,39	492 228,97	9 542,04	2 152,18	1 768 968,50	1 619 259,84
53200	Imprimerie et reprographie de gestion	0,00	0,00	0,00	417,80	77 708,02	0,00	0,00	78 125,82	-16 444,83
53300	Messagerie et téléphonie de gestion	117 423,75	16 761,67	0,00	10 532,72	389 012,48	285,09	0,00	534 015,71	509 391,07
53400	Archives	154 240,58	21 138,93	621,80	1 506,42	36 512,75	0,00	50,37	214 070,85	204 028,33
53500	Affaires corporatives, communications et vérification interne	300 581,19	33 589,59	422,13	754,99	227 700,82	35,72	28 203,55	591 287,99	667 452,74
53510	Affaires corporatives	0,00	0,00	0,00	53,77	159 961,85	0,00	28 203,55	188 219,17	214 669,01
53520	Communications	250 098,61	28 133,85	422,13	626,61	67 738,97	0,00	0,00	347 020,17	397 056,25
53530	Vérification interne	50 482,58	5 455,74	0,00	74,61	0,00	35,72	0,00	56 048,65	55 727,48
53600	Droits d'usage des services municipaux (CS à statut particulier)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55000	Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0,00	899,30	18 453,64	0,00	52 240,58	0,00	351,15	71 944,67	54 946,39
55100	Personnel cadre, hors cadre et de gérance des activités administratives	0,00	632,48	16 761,16	0,00	22 067,00	0,00	351,15	39 811,79	34 442,83
55300	Personnel professionnel des activités administratives	0,00	0,00	1 161,05	0,00	4 202,75	0,00	0,00	5 363,80	5 949,36
55400	Personnel de soutien technique, administratif et ouvrier des activités administratives ou d'immeubles	0,00	266,82	531,43	0,00	25 970,83	0,00	0,00	26 769,08	14 554,20
55500	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50000	TOTAL	10 574 355,93	1 325 829,11	65 374,63	59 300,41	2 878 101,19	14 275,96	131 134,82	15 048 372,05	14 851 167,35

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES	RÉMUNÉRATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS	CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT	AUTRES CHARGES	TOTAL 2017	TOTAL 2016
	100	200	300	400	500	600	800		
61000 Entretien et amortissement des biens meubles	9 304,21	1 227,15	0,00	78 403,11	81 800,17	5 634 990,72	406,24	5 806 131,60	5 928 911,73
00010 Entretien des biens meubles	9 304,21	1 227,15	0,00	78 403,11	81 800,17	87 994,67	406,24	259 135,55	338 343,14
00020 Amortissement des biens meubles						5 546 996,05		5 546 996,05	5 590 568,59
00030 Moins-value							0,00	0,00	0,00
00040 Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
62000 Conservation et amortissement des biens immeubles	2 276 458,89	351 127,20	147 532,53	681 518,03	3 164 793,39	8 980 022,81	22 342,73	15 623 795,58	14 428 346,19
00050 Conservation des biens immeubles	2 276 458,89	351 127,20	147 532,53	681 518,03	3 164 793,39	12 884,68	22 342,73	6 656 657,45	6 493 277,91
00060 Amortissement des biens immeubles						8 967 138,13		8 967 138,13	7 935 068,28
00070 Moins-value							0,00	0,00	0,00
00080 Abandon des travaux en cours							0,00	0,00	0,00
63000 Entretien ménager	5 435 735,18	774 606,43	1 769,46	501 034,97	3 043 344,14	4 821,87	25 656,36	9 786 968,41	9 446 876,13
64000 Consommation énergétique			0,00	5 771 254,72	0,00	0,00	0,00	5 771 254,72	6 052 864,88
65000 Location d'immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 803 217,38	0,00	0,00	1 803 217,38	1 074 752,95
65100 D'autres commissions scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65900 D'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 803 217,38	0,00	0,00	1 803 217,38	1 074 752,95
66000 Protection et sécurité	108 037,82	15 294,26	0,00	3 230,12	279 973,60	698,07	12,83	407 246,70	461 242,09
67900 Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 008,06	0,00	152 008,06	-128 240,53
68000 Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	176 181,99	24 554,48	9 893,63	39 601,74	136 430,76	51 678,76	0,00	438 341,36	1 094 526,85
68700 Amélioration des immeubles	0,00	3 943,88	0,00	14 386,75	82 167,77	51 274,58	0,00	151 772,98	95 373,84
68800 Transformation des immeubles	0,00	0,00	0,00	25 214,99	50 207,82	229,96	0,00	75 652,77	402 833,98
68900 Rénovation et réparation majeure des immeubles	176 181,99	20 610,60	9 893,63	0,00	4 055,17	174,22	0,00	210 915,61	596 319,03
69000 Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0,00	0,00	0,00	0,00	8 956,92	0,00	0,00	8 956,92	1 611,89
69800 Développement de systèmes informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69900 Réseau de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	8 956,92	0,00	0,00	8 956,92	1 611,89
60000 TOTAL	8 005 718,09	1 166 809,52	159 195,62	7 075 042,69	8 518 516,36	14 824 220,29	48 418,16	39 797 920,73	38 360 892,18

Charges par activité (suite)

Exercice clos le 30 juin 2017

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
ACTIVITÉS CONNEXES	RÉMUNÉRATION	CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR RÉMUNÉRATION	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	SERVICES, HONORAIRES ET CONTRATS	CHARGES D'INVES. NON CAPITALISABLES ET AMORTISSEMENT	AUTRES CHARGES	TOTAL 2017	TOTAL 2016
	100	200	300	400	500	600	800		
71000 Résidences d'enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72000 Financement					0,00		7 071 315,95	7 071 315,95	6 409 151,47
72200 Paiements d'intérêts							6 001 846,75	6 001 846,75	5 513 339,87
72210 Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention							6 001 846,75	6 001 846,75	5 513 339,87
72220 Dettes à long terme à la charge de la CS							0,00	0,00	0,00
72300 Amortissement des frais reportés liés aux dettes							211 622,27	211 622,27	201 735,66
72400 Honoraires annuels du fiduciaire					0,00			0,00	0,00
72500 Frais, pénalités de retard, intérêts sur créditeurs et autres							237 748,16	237 748,16	4 936,19
72600 Intérêts sur emprunts à court terme							620 098,77	620 098,77	689 139,75
73000 Projets spéciaux	697 340,27	95 997,62	28 598,88	42 565,20	282 878,17	754,01	225 833,33	1 373 967,48	1 328 039,11
00010 Autres projets spéciaux	697 340,27	95 997,62	28 598,88	42 565,20	282 878,17	754,01	217 557,98	1 365 692,13	1 255 215,13
00020 École à statut particulier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73900 Activités pour lesquelles la CS agit à titre d'intermédiaire entre le MEES et une autre CS ou un autre organisme							8 275,35	8 275,35	72 823,98
74000 Rétroactivité	646 627,93	68 009,69	34,41	0,00	0,00	0,00	-100 000,00	614 672,03	1 181 908,19
74100 Rétroactivité découlant des conventions collectives	34 290,29	2 968,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 259,13	844 638,55
74900 Autres ajustements	612 337,64	65 040,85	34,41	0,00	0,00	0,00	-100 000,00	577 412,90	337 269,64
75000 Droits de scolarité et ententes			0,00	0,00	638 632,00	0,00	0,00	638 632,00	587 541,00
75100 Droits de scolarité entre CS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75200 Droits de scolarité hors réseau			0,00	0,00	638 632,00	0,00	0,00	638 632,00	587 541,00
75900 Ententes			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76000 Sécurité d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76100 Personnel enseignant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76200 Autres personnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77000 Variation des provisions							208 831,34	208 831,34	95 255,95
77100 Pour créances douteuses sur débiteurs							210 331,34	210 331,34	152 233,12
77200 Pour moins-value sur placements							0,00	0,00	0,00
77300 Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation							-1 500,00	-1 500,00	-56 977,17
78000 Prêts de services	-194 793,58	70 363,69	42,89	0,00	0,00	0,00	0,00	-124 387,00	61 454,58
78100 Au MEES	-8 961,98	4 988,56	42,89	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 930,53	13 453,30
78900 Autres	-185 831,60	65 375,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-120 456,47	48 001,28
79000 Autres activités connexes	7 438,47	972,08	0,00	134 926,86	526,21	123,89	0,00	143 987,51	147 437,55
70000 TOTAL	1 156 613,09	235 343,08	28 676,18	177 492,06	922 036,38	877,90	7 405 980,62	9 927 019,31	9 810 787,85
90000 GRAND TOTAL	287 284 817,28	34 155 592,94	604 261,85	15 218 431,62	35 462 845,53	15 479 123,42	8 719 979,75	396 925 052,39	377 815 066,49